

SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le quatre novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 26 Octobre 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

Présents : Didier THIEBAUT – Maire

Elodie VIREY - Jean-Philippe LOUIS-THIVET - Jean-Luc GALLEY,
Adjoints.

Eddy BERNARDI - Roger PHILBERT – Régis MONNIER –
Karine RODRIGUEZ - Véronique JOLLY - Anne PETITEAUX

Absents excusés : Jean-Michel ROYER pouvoir à Elodie VIREY
Françoise FEY L'HERISSON pouvoir à Jean-Philippe LOUIS-THIVET
Michel BERGER

Monsieur Jean-Luc GALLEY a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté, l'ordre du jour appelle l'examen des affaires suivantes :

I TRAVAUX EN COURS ET PROJET MAIRIE :

- **Projet Mairie : Travaux aménagements et accessibilité Mairie avec transfert du secrétariat au rez-de chaussée**

M. le Maire informe les membres présents que la consultation de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagements et accessibilité Mairie avec transfert du secrétariat au rez-de-chaussée a été lancée.

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres, qui a pris connaissance des diverses propositions reçues et fait l'analyse des compétences et références de chacun.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 10 voix pour et 2 abstentions

CONFIE la Maîtrise d'œuvre à Philippe PIERSON, Architecte DPLG à ESSOYES pour le projet de travaux d'aménagements et accessibilité Mairie avec transfert du secrétariat au rez-de-chaussée.

AUTORISE M. le Maire à signer le contrat de mission de maîtrise d'œuvre et tous documents relatifs à cette décision.

- **Transformateur Derrière l'Eglise :**

Le SDEA doit apporter des modifications suite au refus des riverains Des plans sont en phase d'être refaits et communiqués à ERDF et l'ABF.

- **Candélabres** :

Jean-Philippe LOUIS-THIVET informe le Conseil, que suite à la visite de Groupama, une déclaration de sinistre sera faite concernant les deux candélabres de l'Espace Chaussin.

- **Calvaire** :

Les travaux de réfection de la Croix réalisés par Muriel OIRY se terminent prochainement. La réinstallation sera effectuée par l'Entreprise DANGIN avant fin novembre.

- **Chapelle Sainte Béline** :

Les travaux ont repris, l'Entreprise DANGIN installe les pavés devant l'entrée et doit effectuer les retouches de plâtre avant l'hiver

- **Chaudières communales** :

Après avoir pris connaissance des devis présentés par Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

ACCEPTE le devis de la SAS HUGUENOT MONTANT pour l'entretien de deux chaudières fioul et une chaudière à gaz dans les bâtiments communaux – Mairie - Ecoles Maternelle – Ecole Primaire - Maison des Associations à compter du 1^{er} janvier 2016 pour une durée d'un an, d'un montant de 611 € 30 TTC.

- **DIT** que les crédits seront prévus au Budget Primitif 2016

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

- **Décharge** :

M. le Maire avis le Conseil que le portail est installé et fonctionnel.

II PERSONNEL COMMUNAL

M. le Maire informe les Membres présents que Mademoiselle Elodie CAPPE qui avait été embauchée en contrat Emploi d'Avenir depuis le 04 Mai dernier a sollicité, suite à ses arrêts maladie, une rupture de contrat amiable au 02 Novembre 2015.

- **Heures complémentaires et supplémentaires** :

CONSIDERANT la délibération du Conseil Municipal en date du 28 Janvier 2015 autorisant le paiement d'heures complémentaires et supplémentaires pour l'ensemble des agents stagiaires, titulaires, et non titulaires à temps complet ou non complet de la Collectivité.

CONSIDERANT les arrêts maladie depuis le 12 Octobre 2015 ; la rupture de contrat de l'Emploi d'Avenir au poste d'Agent de Cantine, Garderie Scolaire et Périscolaire

au 02 Novembre 2015, Monsieur le Maire informe les Membres présents qu'il a été nécessaire de pallier à son remplacement afin de pérenniser la continuité des services en attendant de procéder à un recrutement.

CONSIDERANT que Madame MILESI Jocelyne et Mademoiselle Paméla JOFFRE, agents non titulaires communaux à temps non complet ont assuré et assurent le remplacement du poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

AUTORISE le paiement des heures complémentaires et supplémentaires, effectuées à la demande de l'autorité territoriale à Madame MILESI Jocelyne et Mademoiselle Paméla JOFFRE, agents non titulaires communaux à temps non complet tant que le remplacement du poste sera nécessaire.

DIT que les crédits seront prévus au budget.

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

III ELECTIONS REGIONALES DES 06 ET 13 DECEMBRE 2015 :

Le Conseil Municipal constitue les bureaux de vote des Elections Régionales pour les scrutins des 06 et 13 décembre 2015.

IV COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- **Commission Infos :**

Le Landreville Infos est prêt à être distribué.

CCAS :

Elodie VIREY rend compte de la réunion du 12 Octobre dernier :

63 colis + 5 pour les personnes hospitalisées, ont été commandés à l'Instant Gourmet à Bar sur Seine. ½ bouteille de champagne remplacera le vin.

La distribution aura lieu le 19 Décembre 2015 – rendez-vous à 9h 30 au 39 Grande Rue.

M. le Maire attire l'attention des Membres présents sur les mesures prises par certaines communes, au vu des baisses de dotations, concernant l'attribution du colis ou organisation du Repas des Anciens : augmentation de l'âge d'attribution ou choix entre repas ou colis.

- **ADMR :**

M. le Maire rend compte de la réunion ADMR :

9 personnes de Landreville pour 1825 h bénéficient de ces services. Devant la baisse des bénéficiaires (25 % d'heures en moins), des orientations différentes à mettre en place vont être réfléchies (garde enfants à domicile.)

Considérant que 6 personnes bénéficient également des services de L'ASPB, le montant de la subvention sera revu au budget primitif 2016.

- **FLEURISSEMENT :**

Elodie VIREY donne le compte-rendu des différentes réunions :

- Fleurissement d'automne
- Entretien des parterres en collaboration avec l'Agent Technique les vendredis matin. D'autres dates seront prévues en fonction de la disponibilité de chacun.

Véronique JOLLY a listé le matériel nécessaire à l'Agent Technique, des acquisitions seront prévues au budget primitif 2016.

M. le Maire donne lecture du courrier en date du 10 Octobre 2015 concernant l'appréciation du maintien de la 1^{ère} Fleur par le Jury Régional lors de sa visite d'Août dernier. Un courrier de réponse sera fait pour fixer un rendez-vous conseil.

Karine RODRIGUEZ souhaiterait que les pots mis sur les trottoirs par les particuliers soient retirés.

Syndicat entretien et aménagement de l'Ource :

Véronique JOLLY remet à chaque Conseiller un compte-rendu détaillé de la réunion qui s'est déroulée le 05 Octobre 2015.

- **Commission des Fêtes :**

Elodie VIREY rend compte de la réunion du 02 Novembre dernier :

- **Décorations de fin d'année :**

une soirée de préparation aura lieu lundi 9 Novembre à 20 h 30 à la Maison des Associations. Cette année les couleurs retenues sont rouge, blanc ou argenté. La pose des décorations aura lieu le 28 Novembre à 9 h 00. Une convocation sera envoyée.

- **Illuminations** :

8 illuminations ont été achetées par la Commune et seront posés sur les candélabres Route de Viviers et de Ville sur Arce

- **Sapins** :

Les sapins seront commandés pour décorer partiellement la Grande Rue.

- **Conseil d'écoles** :

Elodie VIREY communique les effectifs, soit 68 élèves. 70 élèves sont prévus pour la rentrée prochaine.

Le Marché de Noël se déroulera le 11 décembre 2015 à Loches sur Ource

Une séance cinéma pour enfants aura lieu le vendredi 11 Décembre à la Maison des Associations.

- **Activités périscolaires 2^{ème} période** :

- Maternelle : cuisine animée par Stéphanie Leguy
- Ecole Primaire Loches sur Ource : poterie animée par Céline BROCARD
- Ecole Primaire Landreville : sport avec Sylvia

- **Mobilier maternelle** :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés

DECIDE de voter une subvention exceptionnelle de 240 € à la Coopérative Scolaire de Landreville.

DIT que les crédits ont été prévus au Budget

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

- **Cimetière** :

Jean-Luc GALLEY rend compte de la réunion :

Poursuite des travaux faits par François TARTARY, l'inventaire a été repris et il a été constaté environ 70 concessions à durée déterminée qui sont échues. Il est souhaité que les concessionnaires soient informés par voie d'affichage au tableau du cimetière et par affichettes sur concessions sur une durée d'un an, afin que ceux-ci renouvellent ou non. A l'issue de cette durée, la Commune reprendra de plein droit les concessions non renouvelées.

M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. DONDON Jany sollicitant une concession dans le cimetière de Landreville.. Le Conseil Municipal donne son accord pour une concession trentenaire ;

- **Commission des Finances** :

Jean-Philippe LOUIS-THIVET rend compte des diverses possibilités de financement pour le projet de travaux Mairie qui ont été évoqués lors de la Commission des Finances :

Vente logement communal et parcelles de bois, taillis, landes, une copie du relevé sera envoyé par mail à chaque conseiller.

VI INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :

M. le Maire communique aux Membres présents les informations suivantes :

- produit de la taxe d'aménagement : 117.37 €
- faire part de la naissance d'Edène DUFOUR
- courrier de demande de subvention de l'Ecole d'Essoyes relatif à une sortie neige pour un enfant de Landreville scolarisé à Essoyes : 1 contre – 6 abstentions - refusé
- demande de particuliers cherchant à louer ou acheter maison pour 5 ou 6 personnes.
- Fonds de Dotation :
- travaux Eglise en attente – M. JUVENELLE va reprendre le dossier complet conformément aux attentes de la DRAC.
- le Fonds de Dotation a reçu quelques dons, dont un de 1500 € destiné à la réfection d'un retable.
- Embauche à partir du mois d'avril d'une étudiante (550 € par mois) pour un stage de 4 mois pour la création d'un site internet concernant la valorisation du projet de restauration de l'Eglise.

QUESTIONS DIVERSES :

- Elodie VIREY : grilles Rue Sous la Belle et Rue des Fâches.
- Jean-Philippe LOUIS-THIVET :
Remise en état suite aux travaux du SDDEA lors de la réparation de fuites. Courrier sera adressé à MICHEL CONROUX
Tarifs pour l'élagage d'arbres : un autre devis sera demandé
- Roger PHILBERT : Tampons pour les tables de la Maison des Associations
- Karine RODRIGUEZ : souhaiterait un suivi plus rigoureux des Commissions dont elle fait partie.

- Véronique JOLY :

Avec Elisabeth COLLON, elles présenteront l'heure du conte pour les 3-6 ans de 17 à 18 h un mercredi par mois à la bibliothèque de la Maison des Associations. Premiers rendez-vous les 18 Novembre et 16 Décembre.

Information sur le Beaujolais Nouveau organisé par le Syndicat d'Initiative le 20 Novembre prochain.

Participation aux Commissions scolaires et Péricolaires

Prévoir à l'occasion des Fêtes de Noël, lors du prochain conseil municipal, un moment de convivialité.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15.